

Soucieux de préserver et d'améliorer votre cadre de vie et votre confort, l'Établissement Public d'Aménagement de Saint-Etienne (EPASE), en partenariat avec la Ville de Saint-Etienne, réalise des travaux d'aménagement près de chez vous.

RÉAMÉNAGEMENT DU PASSAGE ET DE LA RUE JEAN DE LA FONTAINE

Quartier Châteaureux/Chappe-Ferdinand

Dans la continuité des opérations déjà réalisées dans le secteur Chappe-Ferdinand et comme présenté lors de la réunion d'information au public le 17 mai dernier, l'EPASE poursuit la requalification des espaces publics du quartier par le réaménagement de la rue et du passage Jean de la Fontaine.

Répartis en trois phases, ces travaux ont pour objectif de renforcer le maillage des espaces publics, permettant de relier le centre ville à la gare Châteaureux via la colline du Crêt de Roc.

Phase 1 (17 sept. - 7 dec. 2018) : Aménagement du passage Jean de la Fontaine (de la rue de Roubaix aux escaliers)
Phase 2 (nov. - dec. 2018) : Aménagement de la rue Jean de la Fontaine (de la rue Neyron à la rue Ferdinand)
Phase 3 (jan. - mars 2019) : Aménagement du passage Jean de la Fontaine (des escaliers à la rue Neyron)
(sous réserve d'évolution en fonction de l'avancement du chantier et des conditions météorologiques).

La phase 1 des travaux prévue du 17/09/2018 au 07/12/2018 comporte trois étapes :

- Réfection partielle du mur du foyer Clairvivre ;
- Reprise partielle des réseaux (assainissement, électricité, télécom, ...)
- Reprise complète des revêtements de surface (enrobés et pavés granit).

Des nuisances (bruits et poussières) sont à prévoir durant la phase des travaux.

Impact sur les usages

Circulation : 

La circulation automobile sera interdite du 1^{er} au 12 octobre sur la rue de Roubaix, de l'intersection rue Philippe Blanc jusqu'à l'intersection rue Pascal Tavernier.

Une déviation automobile sera mise en place afin de maintenir l'accès au haut de la rue (voir plan au verso). L'accès aux garages situés dans la rue de Roubaix sera maintenu, sous réserve de la nature et de l'avancement des travaux.

A compter du 13 octobre, la circulation automobile sera de nouveau autorisée rue de Roubaix.

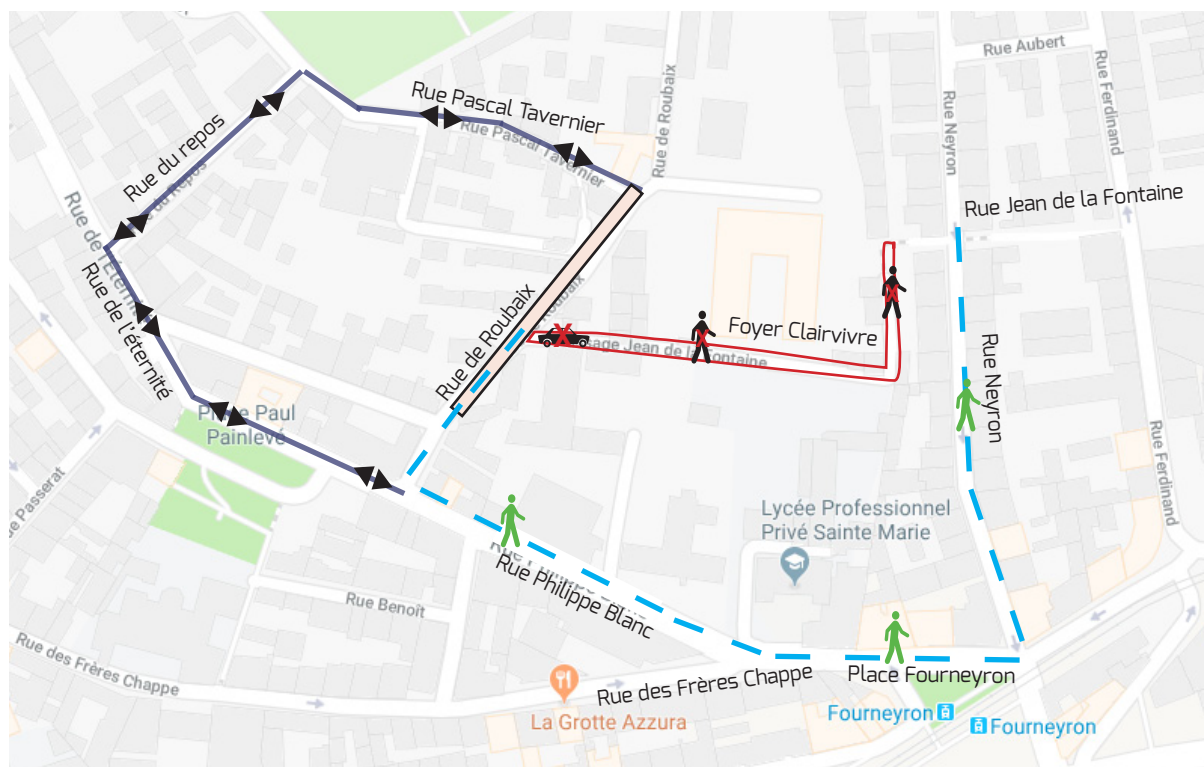
Piétons : 

La circulation piétonne sera interdite du 1^{er} octobre au 9 novembre dans le passage Jean de la Fontaine en raison des travaux d'assainissement.

Un itinéraire de déviation sera mis en place (voir plan au verso).

A partir du 10 novembre, la circulation piétonne sera de nouveau autorisée.

Itinéraire automobile du 1^{er} au 12 octobre 2018
Itinéraire piéton du 1^{er} octobre au 9 novembre 2018



- Zone de travaux / fermée à la circulation piétonne
- Déviation piétonne
- Rue fermée à la circulation automobile
- Déviation automobile (dans les deux sens)

Pour des raisons de sécurité, nous vous invitons à la plus grande prudence aux abords du site en travaux.

L'EPA et la Ville de Saint-Etienne vous remercient par avance de votre compréhension et vous prient de les excuser pour les éventuels désagréments occasionnés par ce chantier.

+ d'info : EPA de Saint-Étienne
www.epase.fr - chateauxcreux@epase.fr - 04 77 34 43 60